

**117 - Actions transversales
dans le domaine des transports**

Propositions financières Budget Primitif 2014

Rapport n° CG/2013/48

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'adoption des crédits favorisant la mobilité dans le domaine des transports et des déplacements pour 2014. Ils concernent principalement la reconduction de la participation départementale à l'abonnement autoroutier sur l'A4 'Liber-t 67' ainsi que le financement de projets en matière de covoiturage (aires + site internet).

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PAT	Direction de la Mobilité	550 000,00 €
	TOTAL	550 000,00 €

1171 – Actions transversales dans le domaine des transports

Les actions transversales dans le domaine des transports, correspondent à des engagements volontaires du Conseil Général du Bas-Rhin pour contribuer à maîtriser les déplacements individuels automobiles, dans le cadre d'opérations pilotées par le Conseil Général du Bas-Rhin ou par d'autres partenaires.

Le budget primitif 2014 doit permettre de reconduire la participation départementale à l'abonnement autoroutier sur l'autoroute A4 « Liber-t 67 » pour un montant de 380 000 €. Ce dispositif proposé depuis 1997 et offre à plus de 3 000 abonnés, domiciliés ou salariés dans le Bas-Rhin et utilisant l'une des sorties de l'A4 située entre Sarreguemines et Schwindratzheim, une réduction de 50% sur leurs trajets quotidiens entre une entrée et une sortie de l'A4 identifiées comme "parcours domicile-travail" et de 15% sur les autres trajets en-dehors du trajet quotidien.

La réduction "parcours domicile-travail" est réalisée en partenariat avec la SANEF, la réduction des 50% étant assurée par le Conseil Général à hauteur de 20% et la SANEF à 30%.

Par ailleurs, un budget de 170 000 € est inscrit en faveur du covoiturage, dont 150 000 € de crédits d'investissement dans le cadre du schéma départemental des aires de covoiturage adopté en juin 2013. Ces crédits concernent essentiellement la réalisation des travaux d'extension de l'aire de covoiturage de Sarre-Union (A4) mais également l'achat de panneaux de signalisation pour labelliser de nouvelles aires de covoiturage sur des parkings publics ou privés existants. Enfin, la fin d'année 2014 verra le renouvellement du site web de covoiturage, probablement en partenariat avec le Conseil Général du Haut-Rhin.

Enfin, ce budget couvrira le solde que versera le Conseil Général à la Région (5 322 €) au titre de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage juridique conclue dans le cadre des études relatives à l'évolution de la gouvernance des ports rhénans alsaciens, visant à la création d'une société portuaire.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

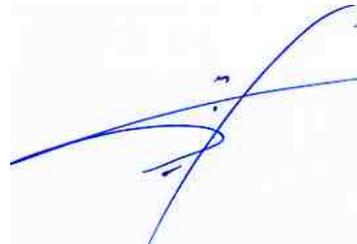
Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
1171	Actions transversales dans le domaine des transports	480 000,00 €	550 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2014 dans l'axe d'intervention "117-actions transversales dans le domaine des transports", pour un montant total de 550 000 €.

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL